

TABLEAU D'HONNEUR

Souligner l'excellence



Mélanie Beaudoin, *avocate*

Pour une troisième année, l'École du Barreau a récompensé ses étudiants méritants en clôture du Congrès du Barreau. Un bel honneur pour de jeunes avocats à l'aube de leur pratique.

M^e Nicole Gibeau, présidente du comité sur la formation professionnelle des avocats, est formelle : la mission de l'École est de former la meilleure relève, une relève prête à satisfaire les besoins juridiques de la communauté. C'est ainsi que pour la troisième année, l'École du Barreau a profité du Congrès pour honorer les étudiants ayant obtenu les deux meilleurs résultats lors de l'année 2007-2008.

C'est en présence de dignitaires, notamment du directeur général du Barreau, M^e Jacques Houle, de la présidente du conseil d'administration du CAIJ, M^e Caroline Ferland, et du directeur général du CAIJ, M. Richard Boivin, que s'est effectuée la remise des prix. La directrice de l'École du Barreau du Québec et de la formation continue, M^e Lise Tremblay, et M^{es} Mabel Dawson et Josée Turcotte, directrices respectivement des centres de Québec et de Montréal, étaient également présentes.

Tableau d'honneur

Tous les finissants de l'année scolaire bénéficient d'une visibilité tant au sein de la communauté juridique qu'à l'extérieur, alors que le Tableau d'honneur de l'excellence sera publié dans les principaux quotidiens ainsi que dans le *Journal du Barreau*. Cette initiative est notamment rendue possible grâce à la participation financière du CAIJ, que M^e Gibeau a tenu à remercier.

S'exprimant au nom du CAIJ, M^e Caroline Ferland a mentionné que l'organisme n'a pas hésité à s'associer au Tableau d'honneur de l'excellence visant à reconnaître les meilleurs étudiants d'une promotion. Pour elle, « entreprendre sa carrière en recevant un tel honneur témoigne de façon éloquente du potentiel, du talent et des efforts investis par les récipiendaires ». M^e Ferland croit que les jeunes avocats d'aujourd'hui ont la chance de maîtriser les technologies de l'information, alors que la plupart des avocats ont eu à les assimiler au cours de leur pratique. « Lorsque j'ai commencé ma pratique, en 1996, l'Internet et le recours aux courriels n'en étaient qu'à leurs premiers balbutiements », a-t-elle témoigné. En s'associant au CAIJ, l'École du Barreau a reconnu l'importance d'être initié aux outils de repérage de l'information juridique, a ajouté M^e Ferland.

Une sphère symbolique

Le prix honorifique remis à chaque récipiendaire est une œuvre unique d'un artisan québécois. Il s'agit d'une sphère symbolisant l'harmonie et la transparence, des valeurs importantes autant à l'École du Barreau que dans la pratique, a souligné M^e Gibeau. Les mots excellence, dignité, honneur et continuité ceinturent la sphère et guident les récipiendaires dans leur pratique. La sphère repose sur un socle qui représente l'arrimage au terrain, à la collectivité et à la communauté juridique.

M^e Gibeau a donc accueilli au Tableau d'honneur de l'excellence les trois récipiendaires suivants : au premier rang, ex æquo, M^{es} Karine Bibeau et Alexandre Germain, ainsi que M^e Silvio Bursanescu, au second rang.

Une passionnée de la santé

Diplômée de l'Université de Montréal, M^e Karine Bibeau a fait son stage au sein du cabinet Ménard Martin avocats, lequel se spécialise en droit médical et en psychiatrie médicale. Ce stage lui a confirmé sa passion pour le droit de la santé et pour la protection des droits de la personne. À la fin de son stage, elle a accepté un poste d'avocate au sein de ce cabinet. Elle est ainsi appelée à représenter les usagers du système de santé devant les différentes instances judiciaires. M^e Bibeau compte entreprendre une maîtrise en droit et politique de la santé.



M^{es} Karine Bibeau, Alexandre Germain et M^e Silvio Bursanescu se sont inscrits au Tableau d'honneur de l'excellence de l'École du Barreau grâce à leurs excellents résultats.

M^e Bibeau a tenu à remercier sa famille qui l'a soutenue tout au long de ses études et qui la soutient toujours aujourd'hui. « Ce n'est pas parce que je suis devenue avocate que je n'ai plus besoin de leur appui, bien au contraire », a-t-elle mentionné. Elle a également voulu remercier les personnes qui ont participé à la réalisation de la cérémonie visant à souligner le fruit de leurs efforts. Elle a aussi ajouté que « le prix qui m'est offert aujourd'hui aura bien sa place sur mon bureau de travail et, toutes les fois où je vivrai des moments plus difficiles, je pourrai le regarder et me rappeler à quel point j'ai travaillé fort et à quel point je suis chanceuse d'être là où j'en suis aujourd'hui ».

Nouvellement associé

M^e Alexandre Germain a obtenu son baccalauréat de l'Université de Montréal, où il a été assistant de recherche pendant ses études. Il a effectué un stage auprès de M^{es} Éric Hamel et Geneviève Lemay, dans un cabinet auquel il s'est associé à la suite de son assermentation. Il pratique principalement en droit criminel, en droit matrimonial et en droit de la protection de la jeunesse.

Pour M^e Germain, l'annonce de cette bonne nouvelle a débuté par une certaine angoisse lorsqu'il a pris connaissance d'un message l'enjoignant à communiquer avec l'École du Barreau : il croyait bien que cette partie de sa formation était terminée ! Il a déclaré que l'annonce de cet honneur fut l'un des bons moments de sa vie. S'il constate que la pratique est tout autre que la théorie apprise sur les bancs d'université, M^e Germain croit fermement que l'apprentissage de l'École du Barreau lui a donné une base solide pour amorcer sa carrière. Il a remercié l'École et ses professeurs pour leur passion et leur expertise, de même que ses proches pour leur soutien.

Doublement maître !

M^e Silvio Bursanescu a effectué son baccalauréat en droit à l'Université de Montréal, avant d'entreprendre des études de common law à la *Osgoode Hall Law School*. Il a également suivi le programme de maîtrise de la Faculté de droit de l'Université McGill, avec une spécialisation en droit maritime. M^e Bursanescu a complété son stage professionnel au sein d'un grand cabinet, où il s'est joint au département de propriété intellectuelle à la suite de son assermentation.

C'est avec beaucoup de fierté que M^e Bursanescu a reçu cet honneur. Tout comme M^e Germain, il croit que l'École offre une base solide pour amorcer le stage. Il a tenu à remercier la direction générale du Barreau du Québec, qui avait invité les trois récipiendaires au Congrès. ■